



**Audience des personnels en collèges REP+  
reçus au Rectorat le 31 mars 2015  
Compte-rendu de l'audience  
et appel commun FSU – SNFOLC Orléans-Tours**

**Présents :**

**Administration :** Madame le Recteur, Monsieur Daumin (*Secrétaire général d'académie*), les DASEN du 28 et du 41, Madame Rouzic (*DASEN-Adjointe du 45*), Madame Ropital (*Directrice des Ressources Humaines*), Monsieur Perrus (*Chef de la DOS*), Madame Mège (*Directrice de Cabinet*)

**Délégation :** 12 personnes, des collèges de Blois (*Begon, Rabelais*), Dreux (*Pierre et Marie Curie et Louis Armand*), Orléans (*Malraux*) et Joué Les Tours (*La Rabière*), en intersyndicale (Emmanuelle Kraemer et Anne Bastide pour la FSU, Emmanuel Bruneau et Carine Desset pour le SNFOLC)

**Ce compte-rendu présente essentiellement les réponses données par le Recteur ( • ) aux exposés et interrogations des membres de la délégation. L'audience a duré 1h30.**

**Introduction du Recteur :** « J'accorde une immense importance au travail des équipes dans les REP+ »

**1/ Le problème des DGH dont le volume baisse ou est insuffisant pour maintenir les dispositifs existants :**

- « Il est hors de question que les jeunes aient moins d'heures d'enseignements disciplinaires »
- « Il faut qu'on comprenne comment les Chefs d'établissement ont utilisé les heures, s'il s'avère qu'il y a des pertes dommageables ; les dispositifs mis en place sont nécessaires, il ne faut pas qu'ils disparaissent »
- « Nous notons un décalage surprenant entre les chiffres que vous avancez et ceux que nous avons. Nous allons procéder à une vérification systématique sur l'ensemble des REP+ . »
- « Nous verrons au cas par cas ce qui se passe »
- « Pour les dispositifs de soutien, il faut penser à mobiliser l'accompagnement éducatif »

**Notre commentaire :**

***Un décalage est apparu entre les retours des 6 établissements évoquant une baisse des moyens, la perte de dispositifs d'aide aux élèves, et les chiffres annoncés par l'administration ; ce décalage, qui doit trouver une explication, va dans le sens d'une préservation, sinon d'une hausse des dotations. Nous serons vigilants à ce que la vérification systématique annoncée soit suivie du maintien des heures devant élèves.***

**2/ Effectifs par classe :**

- « Nous serons attentifs à ce que vous puissiez travailler dans de bonnes conditions »

**3/ Le devenir des projets mis en place notamment en lien avec la pondération**

- « Attention à ne pas tomber dans l'excès de projets éducatifs ; pour cela il faut faire fonctionner le contrat de ville »
- « Les projets doivent être d'abord au service des disciplines, pour que l'école aille mieux, pas pour simplement occuper les élèves. »
- « Vous ne pouvez pas tout porter, il faut trier et laisser tomber les projets éducatifs réalisables dans le cadre de la politique de la ville ; par exemple, les études dirigées sont bien rémunérées par la ville... »

**4/ L'utilisation de la pondération :**

- « C'est le constat d'une implication qui existe déjà. »
- « C'est une reconnaissance du travail accompli, donc sous forme de compensation »
- « Il n'y a pas obligation à être 1h30 de plus au collège ; ce qui importe, c'est le bénéfice pour les élèves »
- « Cette heure de pondération n'a pas de sens matériel ; mon souci, c'est que les équipes fassent bloc »

**Notre commentaire :**

***La réponse de Madame le Recteur est sans ambiguïté au sujet de l'utilisation de la pondération, excluant toute possibilité de mise en place de réunions imposées, de soutien ou de tutorat.***

**5/ La disparition des professeurs référents**

**DASEN du 41 :** • « Il y a, en matière de coordination, un « passage de témoin » pour une prise en charge plus collective de ces tâches »

**6/ Des décharges à la place des IMP pour les missions de coordination, votées en Conseil d'administration et soumises au Recteur ?**

- « Nous analyserons d'abord les demandes écrites, puis nous irons à votre rencontre pour voir les besoins »
- « Les remontées devront être faites avant la mi-juin pour la première phase d'ajustement »

**7/ Et les SEGPA ?**

- « C'est un sujet sur lequel on va se pencher »
- « Comme pour les classes d'accueil, il n'est pas souhaitable de multiplier les difficultés en maintenant systématiquement les SEGPA et les CLA dans les collèges en REP+ »

**8/ Prime REP pour les AED ?**

- « C'est le caractère temporaire de votre fonction qui empêche l'attribution de cette prime » ; nous n'avons pas de nouvelles du ministère à ce sujet »

**9/ Aucune nouvelle du côté des lycées...**

**Conclusion du Recteur :** • « Dans quelques jours, vous aurez une première réponse par le biais de vos Chefs d'établissement »

**APPEL COMMUN des FSU et SNFOLC Orléans-Tours  
aux personnels des collèges REP+ :**

**Les revendications en REP+ sont les mêmes que dans tous les établissements :**

**Nous voulons les postes et les moyens  
pour un enseignement de qualité et pour accompagner correctement nos élèves !**

**Nous voulons être pleinement reconnus dans notre travail,  
à travers nos qualifications et nos métiers !**

**Au-delà des promesses du Recteur, nous savons que nos revendications n'aboutiront  
que si le gouvernement met fin à sa politique d'austérité  
qui touche le public comme le privé !**

**Alors, toutes et tous en grève et manifestations le jeudi 9 avril 2015 !**